

La pénétration française dans le Sahara algérien :

« Pacification » et « Œuvre »

(Écrits dans la *Revue Africaine*)¹

التغلغل الفرنسي في الصحراء الجزائرية: "التهدئة" و"الإنجاز"

(كتابات في المجلة الإفريقية)

Béarcia Sabah

Université Djilali Bounaama Khemis Miliana- Algérie

s.bearcia@univ-dbkm.dz

Date de soumission	Date d'acceptation	Date de publication
15-05-2025	14-07-2025	31-07-2025

Résumé

En 1905, le capitaine H. Simon écrivait : « l'œuvre civilisatrice se poursuit sans relâche (réseau télégraphique, voie ferrée...) ». Il notait une évolution dans la « question saharienne », marquée par l'établissement de relations qualifiées de pacifiques avec les Touaregs et autres groupes nomades. Mais il reconnaissait également que les débuts furent violents, ponctués de guerres acharnées, de collisions sanglantes et de combats mortels. Ce double discours soulève une problématique essentielle : comment la France a-t-elle justifié sa pénétration dans le Sahara algérien, et dans quelle mesure les populations locales ont-elles réellement bénéficié de ce que l'on appelait alors l'« œuvre civilisatrice » ?

Cette communication se propose d'examiner les mécanismes de l'expansion coloniale française dans le Sahara, en mettant en

lumière les écarts entre le discours officiel et la réalité vécue. L'objectif est d'analyser comment la conquête militaire a été idéologiquement transformée en mission civilisatrice. La méthode adoptée consiste en une lecture attentive d'un corpus de textes français (rapports militaires, récits d'exploration, articles, etc.) publiés dans la *Revue Africaine*.

Les résultats montrent que le récit de la pacification a servi à légitimer la violence coloniale, à masquer les logiques de domination et à marginaliser les voix sahariennes. Les infrastructures mises en place répondaient avant tout à des objectifs stratégiques, et non à une réelle volonté de développement local. L'« œuvre » invoquée se révèle ainsi comme un instrument d'occupation, plus que d'émancipation (de l'ignorance et de l'esclavage...).

Mots clés : Pénétration française ; Sahara algérien ; « Pacification » ; « Œuvre civilisatrice » ; Touareg.

في سنة 1905، كتب النقيب "ه. سيمون": "إنّ العمل التمديني متواصل بلا انقطاع (شبكة التلغراف، خط السكة الحديدية...)" . وقد أشار إلى تطوّر طرأ على "المسألة الصحراوية"، تجسّد، حسب رأيه، في إقامة علاقات وُصفت بالسلمية مع الطوارق وسائر مجموعات البدو الرّحل. لكنه اعترف أيضا بأنّ البدايات اتّسمت بالعنف، ورافقتها حروب شرسة، واصطدامات دامية، ومعارك قاتلة. يثير هذا الخطاب المزدوج إشكالية جوهريّة: كيف برّرت فرنسا تغلغلها في الصحراء الجزائرية؟ وإلى أيّ مدى استفادت الساكنة المحليّة فعليا ممّا كان يُطلق عليه آنذاك "الإنجاز الحضاري"؟

تهدف هذه الورقة العلمية لدراسة آليات التوسّع الاستعماري الفرنسي في الصحراء، مع إبراز التفاوت بين الخطاب الرسمي والواقع المعاش. ويتجلى الهدف من ذلك في تحليل الكيفية التي تحوّلت بها عمليّة الغزو العسكري إلى مهمّة تمدينية ذات بُعد إيديولوجي. وقد اعتمدنا على قراءة متأنية لمجموعة من النصوص الفرنسية (تقارير عسكرية، سرديات استكشافية، مقالات) نُشرت في المجلة الإفريقية.

وُظْهِرَ النتائج أنّ خطاب "التهدة" أو "Pacification" خدم غرضا تبريريا للعنف الاستعماري، وأخفى آليات السيطرة، وأقصى أصوات الصحراويين. كما أنّ البنى التحتية التي تمّ إنشاؤها كانت تستجيب بدرجة أولى لحسابات استراتيجية، لا لرغبة حقيقية في تنمية محلية. وهكذا يبدو "الإنجاز الحضاري" المعلن أداةً للاحتلال أكثر منه مشروعا للتحرر (من الجهل والعبودية...).

الكلمات المفتاحية: التغلغل الفرنسي؛ الصحراء الجزائرية؛ "التهدة"؛ "الإنجاز الحضاري"؛ الطوارق.

Introduction

Pour les Français le mot Sahara est synonyme de désert ; il est même le désert par excellence

Cette communication est la vision de l'armée française du Sahara algérien pendant sa pénétration dans cette mer de sable et la « pacification » qui l'accompagna et « l'œuvre », dite, civilisatrice qu'elle a adopté.

Pour ne pas se perdre dans un débat qui n'a pas lieu d'être, nous n'entreprendrons pas ici de retracer tout l'historique de la pénétration française dans le Sahara algérien. Nous ne retiendrons par conséquent que le regard des militaires français, sans tenir compte des dépassements de l'armée française pendant cette pénétration, ni de l'indignation de l'opposition française de la métropole face à la répression aveugle qu'ont subit les Sahariens.

Pour comprendre cette pénétration nous ne retiendrons que quelques faits essentiels, susceptibles d'être utilisés pour comprendre le fonctionnement pratique de l'organisation des Territoires du Sud, d'après la dénomination du colonisateur, selon des articles de la *Revue Africaine*, depuis 1856 jusqu'à 1962.

Nous pensons qu'il serait utile d'extraire de quelques numéros, ce qui se rapporte à l'histoire de la pénétration française dans le Sahara algérien, d'après le regard des militaires français. N'ayant ni la prétention ni le temps de coordonner tous les faits et de les soumettre à la critique, et de

faire, en un mot, un aperçu convenablement disposé, nous nous sommes bornés à donner des passages d'articles de cette revue, écrits par des Français ; soit des militaires ou en lien étroit avec l'armée française en Algérie.

Peut-on se demander, alors, est-ce que, vraiment, la « pacification » était pacifique ?

Ont-ils donné un regard des plus noirs des Sahariens ?

L'« œuvre » civilisatrice a-t-elle profité aux Sahariens ?

1. Frontières et topographie

En 1859, la frontière septentrionale de l'Algérie était délimitée et indiscutable, alors que la frontière du Sahara algérien semblait vague et sujette à controverse. Les géographes-conquérants ont prétendu qu'il n'y a pas de frontière de ce côté et qu'elle s'étendait même jusqu'au cap de Bonne espérance en Sud Afrique².

Il faut savoir que le Sahara n'est ni désert ni stérile, puisqu'on y rencontre des oasis et de nombreuses populations pastorales. Il forme en réalité une vaste dépression orographique (reliefs) entre le bourrelet sud des hauts plateaux algériens et l'immense massif du djebel Hoggar dont les ramifications s'étendent de la Tripolitaine à l'oued Saoura, dans une direction oblique entre le 25° et 27° Latitude Nord. Au fond de cette large dépression et à des distances variables des soulèvements qui la limitent, se trouve une véritable mer de sable, c'est la région des grandes dunes ou des *Areg*³. Ces *Areg* qui ont parfois des centaines de kilomètres d'épaisseur sont à peu près impraticables, sauf par de rares passages (l'*Ighargar*, l'oued *Mya*, vallée de l'oued *Nsaoura*...). Hors de ces trois grandes routes (*Hamada* ou *Areg*), dont le sol est en nature de roc ou de gravier résistant, il n'existe à travers les sables que des sentiers à peu près impraticables aux caravanes et fréquentés seulement par les courriers, les bergers et les bandits⁴.

En 1904, Noël Villatte (1872-1932), calculateur à l'observatoire de *Bouzaréa*, ancien membre de la mission

(1898-1900) Foureau-Lamy (1850_1914), se rend d'Ourgla à In-Salah par une route qui n'a pas encore été relevée, traversant directement le *Tadmaït* de Hassi-Inifel à Ain-Guettara. Après un court séjour au *Tidikelt*, Villatte accompagna le commandant Laperrine (1860-1920) dans sa tournée chez les Touareg au cours de laquelle il fit sa jonction, à *Timiaouin*, avec un détachement venu du Niger, et s'avança jusqu'au puits de *Tin-Zaouaten*, situé par 19°45 Latitude Nord et 10° Longitude Est Villatte releva les coordonnées astronomiques de 43 points de cet itinéraire et évalua de nombreuses altitudes au moyen du baromètre anéroïde. « C'était notre zone d'influence, la limite méridionale du Hoggar »⁵.

2. Population

Pour les Français, de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, les *Sahriens* préféraient l'existence murée dans leurs masures des *ksour*⁶. Au nord des *Areg*, vivaient « nos nomades algériens » avec leurs troupeaux de chameaux. Ils avaient des puits. Au sud des *Areg*, du Fezzan à l'Adrar Atlantique les quatre grandes confédérations des Touareg, dont ; les Touareg *Azgar*, à l'est, les Touareg Hoggar au centre et à l'Ouest. Ils s'avançaient parfois dans les *Areg* jusqu'à la rencontre « de nos nomades sahariens »⁷.

On préconisait une « bonne solution » qui consista à faire une équitable répartition des populations sahariennes entre les colonies françaises, laissant à l'Algérie les Touareg du Nord et à l'Afrique occidentale ceux du sud. La limite à tracer devrait être déterminé d'après les parcours de ces nomades⁸. Cette répartition aura, après les indépendances, des conséquences graves jusqu'à nos jours.

Le premier souci des Français était d'assurer la sécurité dans leurs colonies de l'Afrique du Nord. Cela exigeait qu'ils soient les maîtres du *Sahara*, tout en sachant qu'il faut le prendre pour ce qu'il vaut. « Il faut en être maître à peu de frais ». Ils

préconisaient dans ces pays une administration d'une extrême simplicité⁹.

3. « Pacification »

La « pacification » est un terme généralement accolé aux guerres coloniales menées par les Européens à travers leurs empires ultramarins. Une analyse diachronique permet de mesurer la complexité de ce terme. Nous ne nous attarderons pas sur l'analyse diachronique du terme malgré son importance, mais on peut dire que « pacification » rime avec « violence légale », ce qui veut dire que les Européens imposaient par des campagnes, dites de « pacification », leur présence par tous les moyens¹⁰.

Le colonel Corneille Trumelet (1817-1892), officier et historien militaire, disait que « nous sommes l'histoire, et que l'honnêteté de l'historien ne peut s'établir que par l'exactitude, l'impartialité, la sincérité ». Il critiquait « l'éloge banal et uniforme qui, trop souvent, a été la règle de nos bulletins », et reconnut que l'armée d'Afrique, au cours de son récit sur l'insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh, « malheureusement, nous n'avions pas à enregistrer que des succès, ou ce que nous appelons volontiers de *belles affaires*. Nous avons pensé que notre armée d'Afrique, assez riche d'ailleurs de sa vraie gloire, n'avait rien à perdre dans cette méthode d'exposer les faits, qu'ils eussent été heureux ou malheureux »¹¹. Cet aveu ne concerne nullement les colonisés, mais il est destiné au colonisateur, pour tirer les leçons des ses insuccès.

3.1. Raisons de la « pacification »

- Trumelet qualifie le sud comme le berceau des insurrections. Pour avoir la tranquillité et le calme dans le *Tell*, il fallait avoir le pied sur « la poitrine des Sahriens »¹². Il ne croyait pas, en 1864, à la possibilité d'une insurrection dans le *Sahra*, « on s'y reposait si tranquillement, si *françaisement* sur

la foi des traités, qu'on n'avait pas même songé à entourer le village de Djelfa (village européen) d'un simple retranchement pour en défendre les approches... mais, un beau jour, l'insurrection a grondé dans le Sahara ; les Ouled-Naïl, sont devenus insolents et se sont donné des airs indiquant de mauvais desseins »¹³.

- Pour Louis Rinn (1835-1909), Juriste et officier, la « pacification » devait faire justice des bandits et des coupeurs de route. « Le dévouement à la science et à la grandeur de la France fait planer les ombres de Charles Norbert Dourneau-Duperré (1845-1874), mort à Agharghar (Algérie), tué par des nomades Chaâmba, ...des pères blancs, de Flatters (1831-1881), tué ainsi que ses compagnons à Bir-el-Garama (nord est de Tamnasset) par les Touareg, comme tant d'autres qui ont jalonné la route en tombants martyrs ». Il s'étonne, en 1886, ainsi que d'autres « esprits ardents et réfléchis que la France, en possession de tous les engins de force, de vitesse et de destruction dont dispose la civilisation moderne, n'est pas fait justice de quelques bandes de coupeurs de route, sans nationalité et sans cohésion, qui ont mis « le blocus » sur les frontières méridionales de l'Algérie ». Il met en avant le rançonnement quotidiennement, sans merci ni pitié, des milliers de *Ksourriens* « sympathiques et travailleurs, dont l'affranchissement politique, religieux et commercial préoccupe »¹⁴.

- Pour Le Chateleir (1855-1929), Capitaine d'infanterie, il fallait venger le sang français versait « par cette bande sur notre territoire, grâce à la complicité des Châamba et du Souf de Ourgla, d'El-Goléa, qui l'a composaient presque entièrement, rend nécessaire, vis-à-vis de ces tribus, une rigueur impitoyable dans l'avenir ». De tels événements étaient l'indice d'une situation fâcheuse sur la frontière méridionale... Il fallait frapper un coup retentissant dans le Sahara, pour faire expier au Touareg-*Ahaggar* le massacre du colonel Flatters. C'était même

l'un des plus urgents à tous égards pour inspirer aux Sahariens respect de la domination française, et « faire l'exemple même des Medaganat¹⁵ montre combien il serait facile d'obtenir ce résultat, en utilisant le concours de nos tribus du sud... Le plus sûr moyen d'obtenir de nos tribus si turbulentes du Sahara une obéissance qui leur pèse, est de leur prouver notre force, en les défendant contre leurs ennemis naturels qui sont les nôtres, et auxquels notre indifférence à leur égard les a plus d'une fois décider à se rejoindre »¹⁶.

Enfin, l'ingérence des Français dans les affaires du Sud porta un coup fatal à l'industrie de certaines tribus, tels les gens de *Ben-Hammed* (razzia) ; ne pouvant se défaire entièrement de leurs anciennes habitudes, et « l'on est toujours sûr de leur voir prendre des actions dans les affaires d'eau trouble. C'était précisément un motif de cette nature qui nous amenait devant leur ksar »¹⁷ en 1864.

3.2. Causes des révoltes :

Nous venons d'énumérer quelques raisons de la « pacification ». Nous allons voir, ci-dessous, les raisons des révoltes des Sahariens contre les armées françaises, d'après le point de vue du colonisateur.

- La principale cause « c'est que nous sommes l'ennemi, l'instrument du châtiment ». Et comme dans tous les soulèvements possibles, il y a des mécontents, des intrigants, des ambitieux, des puissants tombés ou écartés du pouvoir, ne pouvant se faire à l'obscurité et espérant ressaisir leur pouvoir sous un autre drapeau.

- Ajoutons l'amoindrissement de la situation des grands au profit des gens de zaouïa.

- Aussi, la tendance des colonisateurs à réprimer les tentatives d'indépendance des grands seigneurs *sahriens*¹⁸, obligé de respecter la loi commune en affaiblissant les vieilles habitudes féodales archaïques. On peut citer encore le besoin pour certains

chefs « indigènes » de refaire des situations financières très compromises par le recours aux usuriers.¹⁹.

Citons enfin, de l'aveu même de Trumelet, l'application, « un peu brutale quelquefois, de la loi française à des chefs indigènes pour des faits qualifiés crimes ou délits par notre code, et qui, aux yeux des Arabes, ne sont que de la razia en grand, et que son objet est de dépouiller le prochain ; soit de quelque portion de son territoire, soit de ses valeurs monnayées ».

- Sans oublier l'entraînement, la contagion de l'exemple, la communauté d'origine et de foi religieuse, « la cause de l'islam à défendre ». Prenons l'exemple de l'insurrection de 1864, parmi les causes cités nous trouvons : l'opportunisme, l'amour de la poudre et des aventures, la passion du butin et l'impossibilité de résister à tout²⁰.

3.3. Stratégie de la « pacification » :

Avec l'extrême mobilité des *sahriens*, il était impossible, pour les colonnes de l'armée françaises de prévoir où elle serait le lendemain. La guerre dans le Sud, ne pouvait se faire qu'au jour le jour et par improvisations²¹.

Du reste, dans le *Sahra*, ne vainc pas par les armes mais par la fermeture aux rebelles à l'accès de leur pays ; « la misère les mettra bientôt à la merci du général Vantini dit Yusuf (1808-1866) qui n'aura pas exténué ses troupes et ses chevaux à la vaine poursuite d'un insaisissable ennemi »²².

Il faut savoir que l'ennemi restait imperturbablement sur une position, remplissant le but qu'il se propose, n'avait que deux alternatives ; se soumettre ou mourir, eux et leurs troupeaux, de faim et de soif²³. Mais, il faut reconnaître qu'en menaçant les révoltés, s'ils persistaient dans leur « aveuglement », les officiers français savaient bien qu'ils n'étaient point en état de leur infliger par l'effet des armes, et qu'ils seraient bien heureux de leur accorder le pardon lorsque la faim et la soif les obligeraient à venir le demander²⁴.

Prenons un exemple. À la date du 31 mai 1864, le général Deligny (1815-1902) était à *Ain- 'l-Orak*, entre Géryville (El Bayadh) et *El-Abiodh-Sidi-Chikh*. Les *Sahriens*, se voyant enlever les eaux par le commandant de la division d'Oran, paraissaient avoir renoncé à la lutte, et, dès lors, ils avaient fait quelques offres de soumission. Il était évident que la misère pesait sur eux ; leurs troupeaux mouraient littéralement de faim et de soif. Comble de malchance, le Sud moyen ne pouvait, à cette saison, leur présenter aucune ressource. « En fermant aux rebelles la région des eaux et des fourrages, on les a amenées inévitablement à composition ; mais gardant nous de remonter vers le nord avant d'avoir obtenu totalement ce résultat »²⁵.

Ainsi, les *Sahriens* sauront que les Français sont « forts, indéracinables, et que lutter contre nôtre domination, c'est folie »²⁶.

Reconnaissant que l'insurrection (juin 1864) était rageante dans la province d'Oran : elle trainait misérable et , sans ressources sur les ruisseaux (*r'dir*) desséchés de l'oued *Zergoune* (Ghardaïa), et sur les puits ensablés de Sud moyen. Il ne restait plus « qu'as maintenir cette situation pour mettre la rebellion aux abois »²⁷. Évidemment, ce rôle d'expectation ne plaît pas aux soldats français ; une expédition sans coups de fusil, ce sont les misères de la guerre sans compensations : « pour eux, pas de sang, pas de gloire ! ...nos soldats sont toujours ... des nécessiteux d'honneur, de cet honneur que donne la gloire, et, nous le répétons, pour eux, il n'y a pas de gloire quand le pistolet reste à la ceinture et la lame dans le fourreau »²⁸.

Ce n'est qu'en 1900 que s'accomplit l'occupation de tout l'archipel touatien (Adrar). Le colonel d'Eu (1848-1911) avait établie la domination française au *Tidikelt* (région d'In-Salah), après avoir dû emporter d'assaut, le 19 mars 1900, les *kasbas d'in-Rhar*. Une deuxième colonne s'avança vers la Saoura et s'établit à *Igli* (Bni-Abbas) sans trop de mal, le 5 avril, coupant

les communications de la région touatienne avec le Maroc. Un troisième groupe occupa Timmimoun, la localité la plus importante du Gourara, le 25 mai. Enfin, au mois d'aout, le général Servièrre (1842-1921) traversa le Touat et reçut, en passant, la soumission de tous les *ksour* de cette région²⁹.

3.4. Le prix de la « pacification »

Cette « pacification n'était pas toute rose pour le camp français et encore moins pour le camp saharien. Trumelet reconnaît que ces coreligionnaires avaient partagé avec les Sahariens leur terre, alors qu'ils auraient pu tout leur prendre, prétextant que selon la loi même des Sahariens, la terre appartient au vainqueur³⁰.

3.4.1. Côté français

Pour ceux qui doutaient que la guerre dans le *Sahra* était comme la guerre conventionnelle, il est plus qu'important de les convaincre qu'elle « est la chose la plus misérable, la plus pénible, la plus fatigante, la plus énervante, la plus irritante, la plus abrutissante, la plus féroce, la plus périlleuse, la moins entraînante, la plus dépourvue de stimulants qu'on puisse imaginer ; c'est celle dans laquelle il faut dépenser le plus de dévouement, le plus d'abnégation, déployer le plus d'énergie et de force morale, le plus d'amour de la patrie »³¹. Des mots forts qui reflètent la dureté de la situation des soldats français dans le Sahara.

Cette situation s'explique par les conditions naturelles du *Sahra* ; ours brûlants, nuits glaciales, eaux salées et bourbeuses, marches harassantes dans les solitudes ensablées, tempêtes brûlantes. La terre pour couche, le biscuit pour s'alimenter et le mouton comme éternel régime. Tout cela sans une bataille avec les insurgés. Et malgré ces supplices, ces épuisements, on entendait des rires, des railleries contre la mauvaise fortune, « tout le bagage, enfin, de cette bonne vieille philosophie française qui prend ses appuis sur l'amour de la gloire et sur la

religion du drapeau ». Ces qualités précieuses hantaient et empêchaient même les soldats de voir qu'ils marchaient sans souliers, que leurs vêtements étaient en lambeaux, qu'ils avaient faim et soif. « Merci.... Vous faites œuvres de géants avec la simplicité de l'enfant... qui avait montré au monde entier vos uniformes, vos drapeaux, vos corps encloqués ; fous divins qui combattez dans le feu... gardez précieusement vos croyances, vos enthousiasmes, votre chauvinisme enfin, et la France sera toujours la nation forte, puissante et respectée »³².

Malgré l'enthousiasme, le chauvinisme, l'amour de la patrie... les colonnes françaises étaient affaiblies ; soit par la températures irritantes des étés *sahriens*, ou par les froids perçants des nuits glaciales de l'hiver, ou par les privations de toute nature : mauvaises conditions de l'alimentation et couchage rudimentaire. Ajoutons les longues et fatigantes marches dans *halfa* ou sur le sol fuyant et aveuglant des sables ; journées sans fin aux monotones horizons, « sans autres visages de civilisés que les nôtres et rien que les nôtres ». C'est insuffisant, et peu de satisfactions au combat : le *Sahrien* est un ennemi qui glisse entre les doigts, habile et impitoyable des fautes des officiers français. Restons avec l'exemple de l'insurrection des *Ouled-Sidi-Cheikh*, entre 1864 et 1866, années sanglantes, qui ont donné la preuve que les calamiteuses leçons vécues dans le *Sahra* n'ont pas servi de leçons pour les Français ; « nous avons fait l'expérience à nos dépens que la discipline, les savantes manœuvres et les armes de précision des civilisés n'ont pas toujours raison du désordre, des combinaisons primitives, des fusils à canons de fer-blanc, des couteaux ou des triques de la barbarie »³³.

En mars 1866, les pertes humaines n'étaient pas considérables, les morts considérés comme des martyrs. Ils étaient « ceux de la civilisation qu'a embrassée la France il y a 36 ans, et dont elle poursuit le triomphe avec sublime et

chevaleresque générosité qui est dans les traditions de notre pays »³⁴.

Les militaires français ont assez fréquemment fait la guerre dans le *Sahra*. Ils reconnaissent qu'ils n'y étaient pas toujours heureux. Mais ils savaient aussi que les succès et les désastres, dans cette guerre d'Afrique, ont toujours été la conséquence de fautes militaires ; premièrement l'inobservation des principes généraux ou des règles particulières qui constituaient la science des combats. Deuxièmement, l'importance de tenir compte, selon le génie ou la tactique du peuple qu'ils combattaient. « Ces règles sont d'autant moins à négliger ici que l'Arabe est loin d'être un ennemi à mépriser »³⁵.

3.4.2. Côté saharien

Pour évaluer le prix de la « pacification » côté saharien, qui est très loin du prix côté français, d'après les écrits des Français eux-mêmes, dans la *Revue Africaine*, donnons quelques exemples.

Ksar El Richa (Laghouth) qui était habité par une faction des *Ouled- Yacoub-er-Rabaa*. Après une bataille avec une colonne de l'armée française, ils se sont réfugiés à *Gâda* (plateau) d'*Anfous*. Alors que la colonne s'approchait du plateau, Ils demandèrent l'aman. En présence des officiers chargés par le général de porter sa réponse aux rebelles, les femmes, fait curieux, au lieu d'exciter, ainsi qu'elles le font habituellement, les hommes à la résistance, leur auraient reproché amèrement, au contraire, d'avoir attiré sur elles et sur leurs enfants les maux de la guerre. « Soumettez-vous, criaient-elles aux hommes, soumettez-vous aux Français ! Avec eux, la paix, la tranquillité, le bien-être ! Avec les autres, -vous le savez- la guerre et ses misères, nos villages incendiés, nos jardins détruits, nos troupeaux mourants de faim et de soif !... Mais vous avez donc été frappés de démence !... Nous le savions et nous vous l'avions dit : les Français sont aussi forts qu'ils sont justes, et vous ne pouviez espérer de triompher des

forts, puisqu'ils sont le bras de Dieu ! Soumettez-vous, ô hommes ! et ne vous plaignez pas si les conditions que vous impose notre seigneur le général sont dures et sévères, car la faute en est tout entière à vous »³⁶.

Plus curieux encore, ces femmes étaient nostalgiques d'un certain *Mouni*³⁷. Elles le réclamaient même : « Tout cela ne serait pas arrivé si l'on nous avait laissé *Mouni* ! ... qu'il revienne au milieu de nous, dussions-nous l'acheter !... ». Le général, était conscient que s'il refusa d'accepter la soumission du *Djebel- 'l-Amour*, c'était montrer à ces populations que cette guerre était une guerre démusurée et d'extermination, et ainsi les pousser au désespoir et à tous les excès qu'il entraîne³⁸. Mais il fallait leur donner une leçon.

Alors, le chatiment était impitoyable. Les hommes criaient, les femmes pleuraient et suppliaient, la voix aigue des enfants se mêlait au sifflement des balles, les bœufs mugissaient, les moutons bêlaient, « concert infernal et terrible ou l'on sent que la mort doit faire sa partie... le village était livré aux flammes, et l'épaisse fumée qui s'élevait lentement de ce fouillis d'ordures et d'impuretés apprenait aux fuyards de Ben-Hammad que nous pouvions les atteindre »³⁹.

Tableau glaçant. Avec les *Bou-Hammad*, Français et cavaliers de *goum*, passaient au milieu des morts, des débris, pour menaient leurs chevaux à l'abreuvoir, tout en sifflant, en chantonnant. A gauche, le village en flammes ; sous un soleil de feu qui calcine (les morts et les vivants), une odeur de poudre, du sang, des cadavres, ... C'était affreux. Pour explication aux soldats sur les raisons qui l'ont motivé, le général répondait : « Le ksar de Ben-Hammad (Tiaret) ayant été de tout temps un repaire de malfaiteurs, et sa population ayant, dernièrement encore, causé la ruine de nombreux colons et indigènes par le sac du village de Chellala et le vol de ses troupeaux, les gens de Ben-Hammad viennent d'être châtiés

avec toute la rigueur que comportent les circonstances actuelles »⁴⁰.

Un autre exemple de la « pacification », côté saharien. Après une bataille, quelques cadavres et des blessés de rebelles jonchaient sur le terrain du combat ; ces blessés l'étaient tous mortellement. Il eut été humain de mettre fin à leurs souffrances ; mais les soldats de l'armée française étaient mal disposés, à ce moment, pour un comportement humain à l'égard de leurs « sauvages et féroces ennemis : ils se vengèrent en laissant la vie à ceux qui ne pouvaient échapper au trépas ; ils voulaient qu'ils eussent tout le temps de goûter à la mort. Quant à leurs funérailles, c'est un soin qu'ils laissaient aux hyènes et aux oiseaux de proie »⁴¹. Mais après les guerres acharnées qui ont marqué, au début, la prise de contact avec les Sahariens, qualifiés de demi-sauvages. Après les chocs sanglants, il s'est produit une remarquable évolution dans la question saharienne. Évolution caractérisée par l'établissement de relations « amicales » avec les populations éparses à travers le Grand Désert, principalement avec les divers groupes de Touareg et avec les Maures du nord du Sénégal. Il semble que ce soit l'occupation d'In-Salah (1900) qui ait déterminé le mouvement de « pacification » qui venait de s'achever, pour H. Simon, qui était certain que les Français pourraient devenir les maîtres par la force, « viennent à nous (les gens de l'Ahnnet (région d'In-Salah), les Ifoghas (sud Algérie et nord Mali) non pas en vaincus implorant le pardon, mais en adversaires qui reconnaissent la valeur de la leçon reçue et qui acceptent simplement la réconciliation offerte »⁴². Seulement, la réalité historique est toute autre.

Les militaires français employaient tous les moyens pour gagner la soumission des Sahariens. Il y a des « indigènes qui n'ont gagné à notre contact que l'amour immodéré de l'absinthe et des autres spiritueux de la civilisation ». Ceci, dans l'espoir qu'ils se dégoutent de l'existence spartiate des *Sahriens*, et que

la passion pour la liqueur leur insufflerait de faire la soumission, et de demander *l'aman*⁴³.

3.5. Résistance :

Les Algériens du Sahara, malgré leur infériorité en armement, leur inexpérience dans l'art de la guerre, ils ont résisté à l'occupant, avec acharnement, le forçant quelques fois au respect de ses adversaires.

Les Français ne comprenaient pas comment les Sahariens dès qu'ils rencontraient un chef d'un certain charisme, et encore pas nécessairement, qui les auraient appelé à la révolte, ils étaient prêts à le suivre. Cela malgré les forces dont disposait l'ennemi, pour une raison simple ; le désir le plus ardent, le plus farouchement nourri, le plus constant est de voir les Français repasser la mer. Ils attendaient, ils espéraient ce moment de toute la force de leurs aspirations, et ils ne doutaient pas que ce moment de la retraite des « mécréants » arriverai un jour ou l'autre, quand Dieu trouverai que leur châtiment est suffisant, et qu'il jugera bon de leur rendre leur terre de l'islam occupée par les «koufar ». Il faut reconnaître qu'enfin il n'y a rien de commun entre les Sahariens et les Français, malgré des décennies d'occupation⁴⁴.

Trumelet a reconnu, en 1879, que le colonisateur n'est maître que du côté de la mer. Avouant que les population *islamites* algériennes étaient d'autant plus difficilement vaincues et soumises, et celle du *Sahra* surtout, que les Français, par rapport à elles, étaient dans une singulière et dangereuse situation d'assiégé⁴⁵.

Il explique cette situation dont la cavalerie *sahrienne* est l'héroïne. Une cavalerie qui était toujours absolument maîtresse de ses mouvements ; « comme nous ignorons toujours ou elle est, et qu'elle sait toujours ou nous sommes, elle nous attaque à son heure, quand elle le veut, et sans que, dans aucun cas, il puisse jamais en résulter un bien grand dommage pour elle. Du

reste, le rôle de ces merveilleux cavaliers n'est point de combattre mais d'harceler »⁴⁶.

Cela a fait de l'Arabe *sahrien* un ennemi qui n'a jamais été complètement vaincu, qu'il ne l'a été que partiellement, et qu'il n'a été point d'ennemi plus tenace, plus patient, plus irréconciliable. Quand il essuya un échec sérieux, et qu'il vit ses ressources très compromises, il restait en repos et se refit⁴⁷.

Il devenait urgent, alors, de s'opposer à la contagion insurrectionnelle (*Ouled-Sidi-Chikh*) qui menaçait de se communiquer à tout le Sud algérien. Puisque « nous n'avions pas réussi à nous attacher les populations sahriennes par les bienfaits, il y avait lieu de tenter un autre moyen pour les maintenir dans l'obéissance et nous étions nécessairement obligés de nous souvenir que les 1200 morts⁴⁸ de Laghouat⁴⁹ nous avaient donné 12 années de paix et de tranquillité »⁵⁰.

Après une incursion de *Sid El-Ala*⁵¹, Trumelet reconnaît que c'était un coup de main qui eut suffi pour illustrer un général français. il a reconnu à ce chef des rebelles une certaine valeur militaire, un instinct de la guerre peu commun et une rare habilité à profiter « de nos fautes... l'homme des grands espaces... de quarante-cinq ans, dans toute la force de l'âge...entraîneur d'hommes : vigueur physique, grand courage personnel.. de l'audace et de la résolution. Ces qualités étaient soutenues et alimentées, chez cet ardent marabout, descendant de l'illustre et saint chérif Sidi Ech-Chikh (1544-1616), par un fanatisme n'admettant aucun compromis, et par une ambition sans bornes »⁵².

Complétons cette « pacification » (côte saharien) par la *razzia* qu'a mené (30 mars 1866) une colonne de l'armée française contre la tribu des *Ouled-Sidi-Brahim*, facilité par l'absence de ses cavaliers qui étaient sortis pour une expédition contre les Français. Ceux de *Ouled-Sid-El-Hadj-Ahmed*, revenus la veille seulement dans leurs campements, ont opposé une vive résistance aux *goums*⁵³ des *Harar* et du *Djebel-el-*

Eumour ; mais sans succès, malgré un combat des plus acharné⁵⁴.

Le 18 février 1901, la garnison de *Timmimoun* eut à repousser l'attaque d'un nombreux parti de *Beraber* du Tafilelt. Le 28 février et le 1^{er} mars, le général Servièr dut livrer combat à ces mêmes *Beraber*, aidés de quelques *ksouriens*, qui voulaient lui interdire l'accès du village de *Charouin*... les *Beraber* s'enfuirent à travers l'*Erg* et le *ksar* capitula... après le 9 mars de cette année la paix fut complète dans les oasis⁵⁵.

Après cette « pacification », seuls les Toureg *Azdher* et quelques groupes des *Hoggar* conservent leur indépendance sans faire toutefois acte d'hostilité. Cette situation particulière s'explique par la trouée qui existe dans l'Est entre les postes des territoires du Tchad et ceux des territoires du sud de l'Algérie⁵⁶.

Après une résistance acharnée, dont on a donné des exemples, il fallait se rendre à l'évidence. Les français ont vaincu les Sahariens et se sont adaptés à leur façon de guerroyer. Alors « L'œuvre civilisatrice » (voir infra) a poussé de nombreux groupes de Sahariens à venir faire leur soumission ; les *Beni Guil*, dans une entrevue solennelle, à *Ain Sefra*, au mois de janvier 1904, affirmèrent qu'ils voulaient vivre en paix avec le colonisateur. Les Touareg de l'*Ahnet* et du *Hoggar*, l'*amenokal* Moussa *ag Amastan* (1867-1920) vint en personne à *In Salah*, accompagné de 70 de ses guerriers⁵⁷.

4. « Œuvre civilisatrice »

Il existe une idée reçue qui véhicule que « La colonisation a apporté la civilisation aux peuples colonisés ». La France coloniale a été, dans l'empire, promotrice d'un projet de civilisation⁵⁸.

Cette idée diffusée par la presse et les revues, de l'époque (2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle), la « France algérienne » commençait, à peine, à être mieux connue après des décennies de la conquête, avec des exagérations malencontreuses et

indifférentes aux enseignements du passé, des conditions géographiques, politiques et économiques, proposer des mesures inutiles, et parfois même néfaste aux intérêts de l'Algérie. « Rappeler les traits principaux de cette histoire, définir les exigences spéciales du pays, indiquer les moyens de tirer le meilleur parti possible de nos efforts et de notre argent, tel est le but de cette étude »⁵⁹.

Pour certains Français, trop de distance séparait les deux civilisations pour espérer, que les « indigènes » musulmans, arrivent à rejoindre la civilisation européenne, véhiculée par la vapeur et l'électricité⁶⁰.

L'exploration et la connaissance du *Sahra*, construction des routes impériales, raccordements des lignes électriques et forage des puits artésiens, ont coûté aux « valeureux soldats de hardiesse, de témérité, d'abnégation, de confiance absolue... »⁶¹.

Prenons quelques exemples :

4.1. *Laghouth* :

Détruite en 1852, déjà en 1864, on ne la reconnaissait plus. Le vieux *ksar* que les français appelaient la capitale du désert. Ces deux premiers commandants supérieurs, les chefs d'escadrons Du Barail (1820-1902) et Margueritte (1823-1870) (généraux de brigade en 1864), soutenus par le maréchal Gouverneur-Général comte Randon (1795-1870) ont transformé cette cité, qui était délabrée, écornée, boueuse, infecte⁶². Elle s'est métamorphosée en une ville franco-orientale, à laquelle le mélange de ses constructions donne un cachet tout particulier : « c'est la France entrée sur l'Orient ». Ses fortifications, qui autrefois consistaient en deux grandes tours carrées bâties sur les points culminants de la crête, et auxquelles se rattachaient les murailles, ont été remplacées par une bonne et solide enceinte défendue à l'est et à l'ouest par le fort *Morand*⁶³ et par le fort *Bouscaren*⁶⁴.

Douze ans après l'assaut (1864), la ville, étendue lentement dans son hamac de verdure, prenait jour après jour des charmes nouveaux, et pouvait, à juste titre, se dire la capitale de désert⁶⁵.

4.2. Primes (oreilles):

Au début de la colonisation, les oreilles se payaient jusqu'à deux dourous la paire. Avant qu'on ait introduit dans les mœurs des cavaliers « indigènes » (spahis) cette méthode aussi humanitaire ! que commode, pour l'opérateur, de payer les oreilles, on ne primait que les têtes. Trop radical c'est vrai, mais en ces temps on ne peut nier que ce ne fut une garantie sérieuse pour se retrouver dans les rangs opposés de l'ennemi qui avait subi cette opération. On imagina donc de transporter la prime des têtes sur leurs accessoires, les oreilles et tout le monde fut satisfait⁶⁶.

4. 3. La traite:

Même si la conquête française a détruit l'esclavage en Algérie, il a fallu néanmoins de longues années pour le faire entièrement disparaître de l'extrême sud où le commerce des nègres a continué, parfois, à se faire encore à l'insu des autorités coloniales⁶⁷.

Dans une lettre au ministre de l'instruction publique on peut lire que la conquête française a détruit l'esclavage en Algérie, mais « il faudra de longues années pour la faire entièrement disparaître de nos possessions de l'extrême sud où le commerce des nègres continue, parfois, à se faire encore à notre insu »⁶⁸.

L'abolition de l'esclavage fut réalisée pour l'Algérie par le décret du 27 avril 1848, commenté par les instructions ministérielles des 24 mai et 12 août. Le terrain étant malgré tout préparé et aucun problème économique et social d'envergure ne se posant (sauf pour les Touareg), les choses se passèrent sans trop de difficultés et, pour ce qui est du Sud, avec une sage lenteur⁶⁹.

Le 27 janvier 1858, des Mozabites d'Alger protestent contre les autorités qui ont saisi à Boghari (Ksar El Boukhari), dans

une de leurs caravanes, 3 nègres et 18 jeunes négresses, leur causant un préjudice considérable... comment pourra-t-on vivre s'il n'est pas permis d'aller chercher des esclaves en pays haoussa (nord du Nigéria et sud du Niger) ou il n'y a d'autre à échanger contre les produits du Tell⁷⁰.

L'une des raisons données pour l'annexion en 1882 de cette région, soumise mais non occupée depuis 1853, et enclavé dans des possessions françaises, était d'empêcher cette traite. Il y avait alors dans la pentapole 327 esclaves et 961 affranchis. Tous furent affranchis⁷¹.

Déjà, en 1872, il y'avait une colonne expéditionnaire à Ouargla, le général Lacroix a rendu la liberté à plusieurs esclaves. Une mesure humanitaire qui avait porté ses fruits, en conséquences, d'autres esclaves étaient venus spontanément sous la protection des Français⁷².

C'est vrai que la loi de 1831 ne concernait que la traite maritime ; mais celle de 1848 menaçait de la perte de la nationalité française, mais elle laissait indifférents les Touareg ; un décret du 12 décembre 1905 concernait l'A.O.F.⁷³ et le Congo. Charles Jonnart (1857-1927), Gouverneur Général de l'Algérie, demandait des textes précis, rendus nécessaires par la pénétration saharienne. Laperrine souhaitait des peines claires, légères mais rapides. Loin de s'opposer, le droit musulman était d'accord, puisqu'il punit la vente de personnes libres. Le décret du 15 juillet 1906 fixa donc des peines pour toute vente, chat, importation, exportation d'esclaves dans et hors des Territoires du Sud. Le 22 janvier 1907, Laperrine écrivit au Gouvernement Général qu'il avait conseillé à Adrar *Baba ag Tamaklast*, chef des toureg *Kel Rela*, ...et lui avait conseillé de devenir gendarme au lieu de voleur, lui faisant valoir qu'il gagnerait autant à protéger les caravanes qu'à les voler. Le commandant des Oasis suggérait de transformer les Touareg en douaniers d'un genre particulier et de les intéresser à la libération des esclaves⁷⁴.

Mais il faut savoir qu'il y avait des personnes qui avaient d'autres projets. En 1841, le baron Jean Jaques Baude (1792-1862) notait que la traite fait « permettre aux chrétiens d'avoir des esclaves, christianiser ceux-ci, marier des noirs à des blancs pour former « une belle et forte race » qui pourrait être « un excellent contrepoids à opposer aux indigènes »⁷⁵.

4. 4. Agriculture, eau et commerce

Les Français, conscients qu'il fallait garder l'ordre établi dans la relation entre le Sahara et le *Tell*, la relation de dépendance dans laquelle se trouvaient les *Sahriens* par rapport « aux maîtres » du Tell, il fallait toujours qu'ils sentent qu'ils ont besoin du colonisateur. La colonisation s'arrêtait à la ligne de ceinture du Tell (véritable partie des céréales) et il ne fallait surtout pas encourager la charrue européenne à pousser ses jusqu'au-delà de Djelfa⁷⁶.

Par contre pour les palmiers, le Sahara en produits d'excellents. Un forage a été exécuté (fin 1904) à *Temassinin*⁷⁷. Une nappe artésienne, rencontrée à la profondeur de 20 mètres, a donné un débit de 160 litres à la minute. L'eau courante a été immédiatement utilisée pour des plantations de palmiers⁷⁸.

En 1905, les Oasis prospèrent. Des puits artésiens ont été creusés au *Tidikelt* ; les *foggaguir* (galeries souterraine servant à l'irrigation, au Sahara) ont été refaites partout. Les cultures se développent et les relations commerciales interrompus depuis longtemps, renaissent. Il vient à *In-Salah* et au Touat des « indigènes » de Gabès, de Ghadamès, de l'Aïr (Niger), de Tombouctou, de l'*Azaouad* (nord Mali), du *Tadjkant* (Mauritanie, Mali) ; ces caravaniers apportent des peaux, du beurre, ils amènent des moutons et des chameaux ; ils prennent en échange des dattes et des produits manufacturés⁷⁹.

4. 5. Travaux :

Il est difficile de trouver dans le *Sahra* de la province d'Alger de cette époque un nom plus populaire que celui de cet officier général de division Margueritte, tué en 1870 à Sedan Trumelet

raconte que tous les *Sahriens* parlaient de *Gr'itt* avec admiration, et déjà ses exploits cynégétiques circulaient dans le désert avec le merveilleux et l'intérêt de la légende. Les Arabes vantent aussi sa justice pleine de calme et de sagesse de son commandement. Ils le louaient après d'avoir exigé d'eux certains travaux qui leur ont amené le bien-être, et que, pourtant, ils n'exécutèrent que par la contrainte et avec répugnance. En effet, à chaque pas, dans le cercle de *Laghouth*, on rencontre une création et une amélioration, et quand on demande aux Arabes quel en est l'auteur, ils ne manquaient pas de répondre : « C'est Gr'itt ». Dans un pays où tout est à créer, « il serait à désirer qu'on trouvât beaucoup de commandants supérieurs possédant au même degré que le général Margueritte son initiative intelligente, sa science du faire faire, et son influence sur les indigènes »⁸⁰.

En 1900, la voie ferrée du sud oranais fut poussée jusqu'à *Djenien-bou-Rezq*⁸¹ (Naâma). Le 31 août 1901, le chemin de fer de pénétration du Sud Oranais fut ouvert jusqu'à Duveyrier (1840-1892) (Beni-Ounif à Béchar), en vue de l'oasis marocaine de Figuig dont les habitants, avec un grand sens commercial, profitèrent immédiatement des avantages que leur offrait ce nouveau mode de communication. Un décret du 17 décembre 1896 avait autorisé l'entrée en franchise de certains produits destinés à travers le territoire algérien pour se répondre dans le . Ces produits étaient les sucres provenant de l'industrie française, le café, le thé, les épices et les huiles minérales⁸².

En 1904, la voie ferrée fut poussée jusqu'à *Ben Zireg* (Béchar) qu'elle atteignit au milieu de novembre. Des lignes télégraphiques furent construites jusqu'à *Taghit* et à Colomb⁸³ (commune chef lieu de Bécher).

4. 6. Justice

Les Territoire du Sud, pays du paradoxe où n'étaient en vigueur ni la séparation des pouvoirs (chère aux Français de la métropole), ni le partage des compétences entre la justice

militaire et la justice de droit commun (exceptions du code de l'indigénat !), ni même les principes de la fiscalité moderne⁸⁴.

La justice criminelle dans le Sahara était organisée suivant des règles qui semblaient paradoxales aux yeux des Français. Elle était e par des principes opposés à toutes les conceptions classiques. Réunir et confondre en une même main les pouvoirs administratifs et une partie des pouvoirs judiciaires ; la compétence des autorités chargées de la répression était fixée non pas par la définition légale des infractions, mais par la décision que prend l'une de ces autorités ; pour des infractions identiques, commises dans les mêmes conditions, les civils étaient jugés par un tribunal militaire et les militaires par une juridiction pénale de droit commun⁸⁵.

Les « *indigènes* » militaires sont justiciables des tribunaux de droit commun et les « *indigènes* » civils sont justiciables des tribunaux militaires. n'étaient⁸⁶

Les individus justiciables du tribunal militaire sont les musulmans non admis à la qualité de citoyen français et les étrangers musulmans, poursuivis pour crimes et délits dans toute l'étendue des Territoires du Sud⁸⁷. « »⁸⁸

Conclusion

Cette communication avait pour ambition d'exposer le regard du colonisateur français porté sur le Sahara algérien, en s'interrogeant sur l'intérêt des colonisateurs pour une région désertique.

Il a fallu dans un premier temps définir les limites, préciser la population, examiner la « pacification » et « l'œuvre » et sélectionner quelques exemples.

La conclusion s'impose, après les quelques exemples dévoilés très succinctement. Ils permettent de déduire que le Sahara était une terre où vivre était un défi au quotidien, où les relations humaines étaient basées sur la solidarité entre tribus amies

De plus, nous avons cherché, par les mêmes écrits, les Algériens, en vain. Nous les avons trouvé qualifiés par les Français comme des poussières de tribus, qui razziaient, qui coupaient les routes.. Mais aussi c'était des combattants harceleurs, cavaliers merveilleux, reculaient pour mieux attaquer, ne se soumettaient qu'après d'âpres batailles, ce qui a obligé les Français à un certain respect malgré leurs mépris des Sahariens.

Ce travail se voulait principalement historique. Comme on le voit c'est le travail d'un compilateur. Le but était de mettre au jour le regard des Français porté sur le Sahara et les *Sahriens*,

Pour conclure, après les quelques-unes des « vérités » historiques dévoilées très succinctement. La « pacification » n'avait rien de pacifique et « l'œuvre » civilisatrice, ne pouvant la nier comme chercheur, mais force est de constater qu'elle a profité au colonisateur plus qu'aux Sahariens.

Quand à notre question sur la partialité des signataires des articles, ils étaient, pour les Algériens, partiels dans leur propos, mais pour les militaires et les Français de l'époque, ils étaient impartiaux d'après leur vision de colonisateur, et non pas d'après la « vérité » historique. Ils leur manquaient l'objectivité du chercheur, l'intégrité de l'humain et l'audace du juste.

C'est en essayant de lever le voile sur le passé et ses non-dits, qu'il est possible d'apporter des éléments utiles au débat. Le passé fournit incontestablement d'utiles enseignements et dissimule maintes énigmes qui, décodées, pourraient aider à comprendre le présent et donc à améliorer la conduite et aller sereinement de l'avant.

L'Histoire nationale forge la conscience des futurs citoyens de tel ou tel pays en les invitant à se montrer dignes de leurs glorieux prédécesseurs.

Une Histoire sans tabous oriente son regard sur le présent et le futur afin d'ouvrir des voies pour l'avenir.

- ¹⁾ La *Revue Africaine* est la porte-parole la *Société Historique Algérienne*. Elle fut fondée en 1856 dans le but de recueillir, étudier et faire connaître, par des publications tous les faits qui appartiennent à l'histoire de l'Afrique ; surtout ceux qui intéressent l'Algérie, depuis l'époque Libyque jusque la conquête française et même au delà. Voir August Cherbonneau, « Statuts de la Société Historique Algérienne : but de la société », in *Revue Africaine*, Volume 14 : 1870, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine, Challamel Aîné Libraire, Paris, 1870, p.7.
- ²⁾ Adrien Berbrugger : « Des frontières de l'Algérie », in *Revue Africaine*, volume 4 : 1859-1860, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1860, p. 403.
- ³⁾ Nous n'avons changé la transcription des mots algériens (berbères et arabes) trouvée dans chaque article de la *Revue Africaine* cité, d'où la différences entre certaines transcriptions d'un même mot. Les termes dont la transcription n'est pas répandue sont en italique.
- ⁴⁾ Louis Rinn : « Nos frontières sahariennes », in *Revue Africaine*, volume 30 : 1886, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1886, p. 163.
- ⁵⁾ H. Simon : « Revue des questions sahariennes », in *Revue Africaine*, volume 49 : 1905, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1905, p. 251-252.
- ⁶⁾ Colonel Corneille Trumelet : « Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le sud de la province d'Alger en 1864 », in *Revue Africaine*, volume 21 : 1877, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1877, p. 5.
- ⁷⁾ Louis Rinn : Op. cit., volume 30 : 1886, p. 163.
- ⁸⁾ H. Simon : Op. cit., volume 16 : 1905, p. 257.
- ⁹⁾ Ibid., volume 16 : 1905, p. 256.
- ¹⁰⁾ **Jean-François Klein : La « pacification », un processus impérial (XIXe-XXe siècles) , in EHNE : Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe, Sorbonne Université, sur le lien : <https://ehne.fr/fr/encyclopedia/>, consulté le 03/06/2024.**
- ¹¹⁾ C. Trumelet : « Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le sud de la province d'Alger de 1864 à 1869 », in *Revue Africaine*, volume 27 : 1883, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger-Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1883, p. 145.
- ¹²⁾ Même : « Notes pour servir à l'histoire...en 1864», volume 21 : 1877, p. 2-3.
- ¹³⁾ Ibid., volume 21 : 1877, p. 2.

- ¹⁴⁾ Louis Rinn, Op. cit., volume 30 : 1886, p. 161.
- ¹⁵⁾ Pour Le Chatelier se sont quelques Chaâmba révoltés, ce qui restait des compagnons de Bou Choucha (qui s'est insurgé contre le colonisateur. Arrêté en 1874, exécuté en 1875) et ses derniers fidèles. Formant une « bande de pillard sous le nom de Medaganat », ils ont été célèbres par « des exploits légendaires ». Voir Alfred Le Chatelier : « Les Medaganat », in Revue Africaine, volume 30 : 1886, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger- Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Aîné Libraire, Paris, 1886, p. 39.
- ¹⁶⁾ Ibid., volume 31 : 1887, p. 131.
- ¹⁷⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 368.
- ¹⁸⁾ Nous rappelons que nous avons gardé la transcription des mots algériens (berbères et arabes) telle quelle.
- ¹⁹⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 248.
- ²⁰⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 23 : 1879, p. 248-249.
- ²¹⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 20 : 1876, p. 375.
- ²²⁾ Ibid., volume 20 : 1876, p. 375.
- ²³⁾ Ibid., volume 20 : 1876, p. 376.
- ²⁴⁾ C. Trumelet C. : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 24 : 1880, p. 91.
- ²⁵⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 283-284.
- ²⁶⁾ C. Trumelet C. : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 22 : 1878, p. 286.
- ²⁷⁾ Ibid., volume 22 : 1878, p. 292.
- ²⁸⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 20 : 1876, p. 376.
- ²⁹⁾ H. Simon : Op. cit., volume 49 : 1905, p. 244-245.
- ³⁰⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 23 : 1879, p. 254.
- ³¹⁾ Ibid., volume 27 : 1883, p. 143.
- ³²⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 385-386.
- ³³⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 26 : 1882, p. 329.
- ³⁴⁾ Ibid., volume 26 : 1882, p. 186.
- ³⁵⁾ Ibid., volume 26 : 1882, p. 162.
- ³⁶⁾ Ibid., volume 22, 1878, p. 222-223.
- ³⁷⁾ Le lieutenant Mounier, ancien commandant de l'annexe d'El-R'icha. Trumelet affirme que ce lieutenant avait su faire chérir son commandement pendant la période qu'il passa au *Djebel-'l-Amour*, et on l'y regretta vivement quand cette annexe fut supprimée. Voir C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 223.
- ³⁸⁾ Ibid., volume 22, 1878, p. 223.
- ³⁹⁾ Ibid., volume 22, 1878, p. 370.
- ⁴⁰⁾ Ibid., volume 22, 1878, p. 372.
- ⁴¹⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 26 : 1882, p. 181.
- ⁴²⁾ H. Simon : Op. cit., volume 49 : 1905, p. 254-255.
- ⁴³⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 24 : 1880, p. 17.
- ⁴⁴⁾ Ibid., volume 23 : 1879, p. 251-252.
- ⁴⁵⁾ Ibid., volume 23 : 1879, p. 253.
- ⁴⁶⁾ Ibid., volume 23 : 1879, p. 324.

⁴⁷⁾ Ibid., volume 26 : 1882, p. 457.

⁴⁸⁾ L'ASSAUT DE LA VILLE A TOURNE AU MASSACRE. SELON DES ETUDES, LE NOMBRE DES TUES ETAIT ENTRE 2.300 ET 3.000. VOIR DIDIER MONCIAUD : « « LAGHOUAT 1852 » : MEMOIRES, DEBATS ET RECONNAISSANCE D'UN MASSACRE DE LA COLONISATION DE L'ALGERIE », IN CAHIERS D'HISTOIRE : REVUE D'HISTOIRE CRITIQUE, SUR LE LIEN [HTTPS://JOURNALS.OPENEDITION.ORG/CHRH/21484](https://journals.openedition.org/chrhc/21484), CONSULTER LE 03/06/2024.

⁴⁹⁾ EN 1852, POUR ECRASER UN SOULEVEMENT, L'ARMEE COLONIALE FRANÇAISE, FORTE DE 6 000 HOMMES ET SOUS LE COMMANDEMENT DE TROIS GENERAUX : AIMABLE PELISSIER (1794-1864), JOSEPH VANTINI (DIT « YUSUF ») (1808-1866), CITER PLUS HAUT, ET HENRI-PIERRE BOUSCAREN (1804-1852), ASSIEGE LAGHOUAT. LA BATAILLE COMMENCE LE 21 NOVEMBRE. LE 4 DECEMBRE, LAGHOUAT EST PRISE D'ASSAUT. LES MASSACRES DURENT PLUSIEURS JOURS ET N'EPARGNENT PERSONNE : LES COMBATTANTS, LES FEMMES, LES ENFANTS, LES VIEILLARDS. PLUS DES DEUX TIERS DES HABITANTS PERISSENT DANS DES CONDITIONS INSOUTENABLES. LES ESTIMATIONS FONT ETAT DE 2 500 MORTS. VOIR « COLLECTIF : UN COLLECTIF D'HISTORIENS ET DE MILITANTS : IL FAUT RESTITUER « LA CLE ET LES ETENDARDS » DE LAGHOUAT POUR RENFORCER LES « LIENS DE SOLIDARITE ENTRE LES PEUPLES ALGERIEN ET FRANÇAIS » », IN JOURNAL LE MONDE, 16 FEVRIER 2023, SUR LE LIEN : [HTTPS://WWW.LEMONDE.FR/IDEES/ARTICLE/2023/02/06](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/02/06), CONSULTE LE 04/06/2024.

⁵⁰⁾ C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 20 : 1876, p. 286.

⁵¹⁾ Ben Boubeker (Ouled Sidi Sheikh) (décédé une année après sa soumission en 1895).

⁵²⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 24 : 1880, p. 328 et p. 327.

⁵³⁾ Il est indéniable que les grands succès des colonnes françaises dans le *Sahra* est dû au *goum* de cette région...notamment depuis le commencement de l'insurrection (1864).... Mais il faut reconnaître qu'il y avait des stimulants (butin).... Dans toute guerre, les alliés- ceux surtout qui sont disposés à faire le gros de la besogne- ne sont jamais à dédaigner. Pour être un peu machiavélique peut-être, ce principe n'en est pas moins bon à retenir en Afrique. Voir Ibid., volume 27 : 1883, p. 63. Après la prise de *Laghouth*, et pendant les huit premiers jours, « on exécutait par paquets de douze ou quinze ceux qui s'étaient rendus. Quelqu'un s'est même plaint que les sabres des spahis qui ont fait ces sanglantes exécutions ne coupaient pas.». Voir Didier Monciaud, Op. cit. Voir aussi page suivante.

⁵⁴⁾ C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 26 : 1882, p. 323. Les deux tribus étaient, habituellement groupées autour du chef des *Ouled Sidi-El-Chikh-el-R'eraba* ; *Sidi-El-Chikh Ben-Eth-Thaiyb* (d.c.d. en 1870), au nord de Figuig, sur le territoire marocain. Voir Ibid.

⁵⁵⁾ H. Simon, Op. cit., volume 49 : 1905, p. 245.

⁵⁶⁾ Ibid., volume 49 : 1905, p. 255.

⁵⁷⁾ Ibid., volume 49 : 1905, p. 248.

⁵⁸⁾ Christelle Taraud : « La colonisation a été une œuvre civilisatrice au service des peuples. », in Idées reçues sur la colonisation : La France et le monde : XVI^e-

XXI^e siècles, Le Cavalier Bleu Éditions, Paris, 2018, sur le lien <https://www.cairn.info/idees-recues-sur-la-colonisation>, consulté le 07/06/2024.

- ⁵⁹) Louis Rinn : Op. cit., volume 30 : 1886, p. 162.
- ⁶⁰) C. Trumelet : Notes pour servir... de 1864 à 1869, volume 23 : 1879, p. 255-256.
- ⁶¹) C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 21 : 1877, p. 340.
- ⁶²) Du point de vue de l'armée française, elle était pareille à Hercule, est extrêmement purificatrice. Elle apportait la civilisation dans les plis de son drapeau aux peuples chez lesquels elle porte ses armes. En plus, elle se charge de nettoyer leurs capitales (Alger, Ancône, Rome, Constantinople..., Athènes, Saïgon, Beyrouth...). « Nous craignons que notre manie de nettoyer n'enfante la spéculation chez les peuples malpropres de provoquer des *casus belli* pour nous attirer chez eux ». Voir C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 21 : 1877, p. 12.
- ⁶³) Commandant Morand tué dans l'assaut de *Laghouth* en 1852.
- ⁶⁴) C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 21 : 1877, p. 11-12. Général Henri Pierre Bouscaren (1804-1852). Blessé mortellement pendant le siège de *Laghouth*.
- ⁶⁵) Ibid., volume 21 : 1877, p. 80.
- ⁶⁶) Ibid., volume 22 : 1878, p. 297-298.
- ⁶⁷) Charles L. Féraud : « Délivrance d'esclaves nègres dans le sud de la province de Constantine (Lettres à M. le Ministre de l'Instruction publique) », in *Revue Africaine*, volume 16 : 1872, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger- Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1872, p. 167.
- ⁶⁸) Ibid., volume 16 : 1872, p. 167.
- ⁶⁹) E. Dermenghem : « Les confréries noires en Algérie (Diwans de Sidi Blal) », in *Revue Africaine*, volume 97 : 1953, A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger- Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Ainé Libraire, Paris, 1953, p. 317.
- ⁷⁰) Ibid., volume 97 : 1953, p. 317.
- ⁷¹) Ibid., volume 97 : 1953, p. 314.
- ⁷²) Charles Féraud : Op. cit., volume 16 : 1872, p. 167.
- ⁷³) Colonies de l'Afrique de l'Ouest Françaises.
- ⁷⁴) E. Dermenghem : Op. cit., volume 97 : 1953, p. 319.
- ⁷⁵) Ibid., volume 97 : 1953, p. 316.
- ⁷⁶) C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 22 : 1878, p. 374.
- ⁷⁷) Son nom actuel est Bordj Omar Driss. L'oasis est à 370 klm au sud de Hassid Messaoud et à 700 klm au nord de Tamnasset. Voir Le responsable de l'agence InJaren Voyages à Djanet, Forts de Sahara de l'Ouest : Fort Flatters, sur le lien [http : //saharayro.free.fr/bordjs/fortsc23.htm](http://saharayro.free.fr/bordjs/fortsc23.htm), consulté le 04/06/2024.
- ⁷⁸) H. Simon : Op. cit., volume 49 : 1905, p. 252.
- ⁷⁹) Ibid., volume 49 : 1905, p. 256.
- ⁸⁰) C. Trumelet : Notes pour servir..... en 1864, volume 21 : 1877, p. 5-6.
- ⁸¹) H. Simon : Op. cit., volume 49 : 1905, p. 245.
- ⁸²) Ibid., volume 49 : 1905, p. 245.

⁸³⁾ Ibid., volume 49 : 1905, p. 248.

⁸⁴⁾ René Drouillat: « La justice Pénale dans les Territoires du Sud », in Revue Africaine, volume 81 : 1937 (2), A. Jourdin Libraire-Éditeur, Alger- Arnolet Imprimeur-Libraire, Constantine- Challamel Aîné Libraire, Paris, 1937, p. 198..

⁸⁵⁾ Ibid., volume 81 : 1937 (2), p. 196.

⁸⁶⁾ Ibid., volume 81 : 1937 (2), p. 198

⁸⁷⁾ Ibid., volume 81 : 1937 (2), p. 200.

⁸⁸⁾ Ibid., volume 81 : 1937 (2), p. 205.